

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: 13	Subdivision de : Martigues	Date: 21/03/06
Inspecteurs	: P-A. ALAZARD P. LECLERCQ		
Exploitant	: ASCOMETAL		Code GIDIC : 064.1019
Site inspecté	: ASCOMETAL FOS SUR MER		A ou D : A
Activité	: Aciérie électrique		Priorité : P1
Objet de la visite	: Traitement des déchets		
Présentation du site inspecté			
Description succincte des installations inspectées			
<p>ASCOMETAL Fos est une usine d'aciers spéciaux produisant des blooms, des barres, des billettes, du fil machine et du fil tréfilé à partir de la voie lingot.</p> <p>L'établissement est divisé en quatre secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le secteur aciérie qui élabore les lingots d'acier avec comme outils principaux : 1 four de fusion (120 t – 1500 à 1600°C), 1 four d'affinage en poche chauffante, 1 dégazeur de type RH, 1 coulée en lingots. - Le secteur laminoir qui transforme les lingots en bloom, barres, billettes, fil machine. Les principaux outils sont les fours de réchauffage (fours "Pits" réchauffant les lingots ou blooms de 800 à 1150°C), les fours de traitement (déshydrogénation, détensionnement, revenu), les cages de laminage, le parachèvement des barres (ébavurage, grenailage, chanfreinage, sciage, meulage, vérification automatique US...). - Le secteur tréfilerie qui transforme le fil machine en fil tréfilé avec les outils de décapage, de traitement thermique (fours d'austénitisation, bacs de trempé, fours de revenu), de tréfilage, de parachèvement des fils (traitement de surface : décapage et phosphatation, contrôles, conditionnement, tréfilage). - Le secteur services généraux comprenant les ateliers centraux d'entretien, les entretiens secteurs, le magasin, le restaurant, les services administratifs. <p>L'inspection du 21/03/06 concernait le traitement des déchets. Les inspecteurs se sont rendus sur la décharge interne de déchets dangereux.</p>			
Contexte environnemental et socio-économique			
<p>ASCOMETAL fait partie du groupe italien LUCCHINI depuis 1999. Le Groupe LUCCHINI a lui-même été racheté à 62 % par le sidérurgiste russe SEVERSTAL (LUCCHINI conserve 29 % du capital).</p> <p>Après une période difficile, il semble que le nouvel actionnaire russe soit prêt à intervenir sur ce site industriel. Par exemple, la mise en place de nouveaux fours Pits (technologie OXYGAZ) a coûté plus de 3 millions d'euros.</p> <p>Les investissements environnement s'élèvent à 4,6 millions d'euros pour la période 2006-2007.</p>			
Evolutions prévisibles (<i>augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés - augmentation/réduction des effectifs,</i>)			
<p>ASCOMETAL est un site "bord de mer", ce qui semble fortement intéresser l'investisseur russe SEVERSTAL.</p> <p>Le gros investissement 2007 en matière d'environnement sera la mise en place du dépoussiéreur par filtres à manche du scarfing.</p>			

Résultats de la visite d'inspection

Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...)

- Sujets évoqués

1 - ESR : suites inspection du 26/05/05 :

- bilan de l'ESR,
- bilan des travaux effectués suite à l'ESR,
- nouvelle cotation suite à travaux (engagement de remise de la cotisation pour juillet 2005),
- échéancier des travaux restants,

2 - Décharge interne :

- classement des déchets et récapitulatif des analyses ayant conduit à ce classement,
- présentation de la répartition des déchets déchargés de classes 1 et 2,
- présentation d'un plan des zones associées à ces déchets,
- mise en conformité décharge de classe 1 avec l'AM du 30/12/02,
- point sur les projets de valorisation des poussières d'aciérie et des boues de la station de neutralisation,
- décharge de classe 2 :
 - clarification des conclusions de l'étude FAIRTEC (classement des déchets),
 - dispositions de gestion des déchets actuellement déposés.

- Lieux visités

Décharge interne

Conclusions de l'inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales]

ASCOMETAL génère 2 types de déchets dangereux : les boues de neutralisation (suite au traitement de surface des bobines) et les poussières d'aciérie.

Il a été demandé à l'exploitant de mettre en place le traitement des boues de la station de neutralisation par filtre presse pour fin 2007.

Ce traitement qui vise à limiter le volume de déchets dangereux sera complété par une valorisation des déchets générés pour fin 2007.

Il est aussi demandé à l'exploitant, en cas d'incident sur la station de traitement des boues, de prévoir un bassin tampon répondant aux exigences de l'arrêté ministériel du 30 décembre 2002 relatif au stockage de déchets dangereux pour fin 2007.

Il existe un second type de déchets dangereux stockés sur la "décharge interne" depuis le début d'exploitation d'ASCOMETAL : les poussières d'aciérie.

L'exploitant devra présenter un projet de valorisation des poussières d'aciérie pour la fin 2006.

Il semble en effet qu'ASCOMETAL dispose d'une filière de valorisation en Italie, filière qui était déjà utilisée par une autre usine du groupe.

En cas de difficulté de valorisation, il a été précisé que les déchets stockés en interne devront répondre aux exigences de l'arrêté ministériel du 30 décembre 2002 relatif au stockage de déchets dangereux (protections passive et active, surveillance de l'étanchéité).

Concernant le " passif" des déchets dangereux stockés, il est demandé à l'exploitant de réaliser une étude concernant les stocks anciens de déchets de type dangereux pour fin 2006. Cette étude permettra d'évaluer l'impact de la décharge sur l'environnement.

Personnes rencontrées [noms, fonctions, ...]

F. LEMIERE : Responsable Production Maintenance
 A. JARNIAC : Responsable Environnement
 G. CHABALIER : Adjoint Responsable Environnement
 D. POUZOU : SEERC, chef d'agence Industrie

Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
	Non réalisé